



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 13 février 2019
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2019/0029(NLE)

6172/19
ADD 1 COR 2

ACP 16
WTO 50
RELEX 123
COAFR 29
UD 43
SPG 2

PROPOSITION

Origine:	Pour le secrétaire général de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, directeur
Date de réception:	7 février 2019
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
Objet:	ANNEXE de la proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne, au sein du comité APE institué par l'accord intérimaire établissant le cadre d'un accord de partenariat économique entre les États d'Afrique orientale et australe, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, pour ce qui est de la modification de certaines dispositions du protocole n° 1 concernant la définition de la notion de "produits originaires" et les méthodes de coopération administrative

Les codes matière du document ST 6172/19 ADD 1 doivent être les suivants:

ACP
WTO
RELEX
COAFR
UD
SPG